Editorial FMH

A la saison des vacances: la FMH et l'Europe



Jacques de Haller

Profitons des vacances (et d'un calme tout relatif dans l'actualité!) pour faire un petit tour ailleurs. Car cela mérite d'être mieux connu: la FMH entretient un réseau dense de relations avec l'étranger, au niveau européen et mondial.

Elle est représentée dans toute une série d'instances plus ou moins spécifiques: Union européenne des médecins spécialistes (UEMS),

Union européenne des médecins généralistes (UEMO), EANA pour les praticiens installés, AEMH pour les médecins hospitaliers, EFMA pour les contacts avec l'OMS, etc. Deux de ces organismes sont des organisations faîtières, l'une au niveau mondial; il s'agit de la WMA (World Medical Organisation) qui est le pendant «professionnel» de l'OMS qui, elle, est gouvernementale. Et l'autre de ces organisations faîtières, au niveau européen cette fois, est le CPME (Comité permanent des médecins européens).

Le CPME fête ses 50 ans cette année, et cet anniversaire vaut bien quelques lignes dans le BMS – peut-être fera-t-il ainsi un peu moins figure d'inconnu complet au sein du corps médical suisse!

Le CPME a donc été fondé en 1959, pendant les toutes premières années de la construction européenne. On y retrouve l'organisation médicale la plus représentative de chacun de pays de l'Union européenne et de l'ancienne AELE; la plupart des autres sociétés européennes évoquées plus haut y sont également représentées. La Suisse, représentée par la FMH, en est membre à part entière depuis deux ans.

Le CPME fête ses 50 ans cette année, et cet anniversaire vaut bien quelques lignes!

Le rôle de ce Comité permanent est d'être, au nom des médecins, l'interlocuteur de la Commission européenne, de développer des positions communes et de participer aux consultations sur les directives qui nous concernent, puis de faire le lobbying nécessaire auprès du Commissaire européen responsable de la «Direction de la santé et de la consommation», et auprès du Parlement européen.

L'importance de cette présence à Bruxelles est majeure pour nous, car la plupart des directives européennes ont des conséquences directes sur l'appareil législatif suisse, malgré notre statut hybride au niveau de l'intégration européenne. Les champs d'activité principaux du CPME ces derniers temps sont au nombre d'une dizaine au moins; parmi les plus importants, on peut citer les suivants:

 la défense des acquis des systèmes de santé dans l'ensemble de l'Europe, face à la crise économique (notamment l'accès aux soins pour tous et toutes, malgré les pressions budgétaires);

La plupart des directives européennes ont des conséquences directes sur l'appareil législatif suisse

- les soins transfrontaliers, autrement dit la possibilité pour les patient-es de se faire traiter partout en Europe au-delà des frontières nationales, selon la spécificité des soins nécessaires (centres spécialisés) ou les conditions géographiques (régions frontalières);
- la sécurité des patient-es et l'adoption d'exigences de qualité élevées et uniformes en Europe, ainsi que tout le travail de communication et de motivation qu'exigent la visibilité de la qualité et la sensibilisation politique sur ce sujet;
- un «livre vert» sur les forces de travail dans le système de santé, que ce soit au niveau de la qualité de la formation qu'au niveau des conditions de travail – et en particulier de la durée du travail et d'un cadre professionnel compatible avec une vie personnelle et familiale normale;
- le domaine «eHealth», avec des accents particuliers sur la sécurité des patient-es, de nouveau, et sur la prescription, ainsi que sur la mobilité des patient-es et la prise en charge des maladies chroniques;
- les questions liées aux médicaments, que ce soit l'information aux patient-es, la pharmacovigilance, les médicaments falsifiés.

Plaçant de façon explicite son activité sous le signe de la spécificité du domaine de la santé, en politique, et d'une défense militante de la relation médecin-patient, le CPME a aussi plusieurs groupes de travail permanents sur la prévention, l'éthique, etc.

Le Comité permanent des médecins européens est donc un lieu politique important. Face aux difficultés que ressentent les pays européens à définir un système commun et des exigences unifiées, l'expérience que nous pouvons apporter sur la base de notre fédéralisme est précieuse.

Arriver à parler d'une seule voix au nom des trois millions de médecins de toute l'Europe est ainsi un défi qui vaut d'être relevé, et auquel nous sommes heureux de participer activement!

Jacques de Haller, Président de la FMH

